

## **CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE**

**Séance du 24 Janvier 2017 à 20h**

Président : Mme Patricia CLÉMENT

Présents : Mmes SIGNORET, CHABRIDON, COULON et BILLOUD, Mrs PRUDENT, REVILLON, PANNETIER

Excusés : Mme PARENT, Mrs GUILLEMIN et LAMY-PERRET

Mme CHABRIDON est désignée secrétaire de séance

Après lecture, le compte-rendu de la séance du 13 Décembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

Mme le Maire demande à ce que soit rajoutée à l'ordre du jour la question relative à l'étude éventuelle du rachat par la Caisse d'épargne du prêt du crédit agricole. Le conseil municipal accepte.

### **Délibérations**

1/ Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, accepte, par souci d'économie, de changer les 6 commandes vétustes du réseau d'éclairage public. La dépense à la charge de la commune est de 1100 euros, l'autre moitié est financée par le SYDESL.

2/ Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, accepte de mandater le centre de gestion de la fonction publique territoriale de Saône-et-Loire, pour soumissionner des entreprises afin de renouveler le contrat d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel pour une durée de 4 ans.

3/L'instruction des autorisations d'urbanisme n'est plus assurée par les services de l'État mais par un service intercommunal, le Service Commun d'Instruction des Autorisations des Droits du Sol (S.C.I.A.D.S). Pour lui confier cette mission, la commune, qui garde son droit de signature des arrêtés, doit signer une convention réglementant ce service. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, autorise Mme le Maire à signer cette convention.

4/Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, accepte de vendre l'ancien camion à M PAGNEUX pour un montant de 500 euros.

### **Projet de délibération pour le nouveau régime indemnitaire des agents**

La municipalité a étudié les conditions du nouveau régime indemnitaire des agents. Ce système est basé sur les fiches de poste de chacun et donc en fonction des tâches relatives à l'emploi. Le principe de calcul de ces indemnités est modifié et engendre une dépense supplémentaire pour une année et pour les quatre agents de 743 euros.

### **Règlement 2017 de la DETR et dotation au soutien aux investissements**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide de demander la DETR 2017 ainsi que la dotation de soutien aux investissements pour divers projets de sécurisation des équipements publics notamment l'aménagement du parking du bus scolaire.

### **Étude sur le rachat du prêt du crédit agricole par la caisse d'épargne**

Le Conseil Municipal, après avoir étudié la proposition de la caisse d'épargne souhaite approfondir le sujet. Mme le Maire prendra contact avec la caisse d'épargne.

### **Questions diverses**

-Des dégradations ont été constatées récemment à la gare ce qui a conduit à fermer le hall pour les réparations. La direction de la SNCF prévient que si de tels faits se renouvellent, elle sera contrainte de fermer la gare. Par ailleurs la gare est en vente, la municipalité souhaite donc savoir ce qu'il adviendra de l'arrêt en gare de Fleurville. Un courrier sera adressé au Directeur de la SNCF, région Bourgogne Franche-Comté.

-Un survol de la commune par hélicoptère est prévu du 06 Février au 28 Février 2017 pour contrôler les lignes électriques.

-Bourgogne cycle passera à Fleurville le 22 Avril 2017 de 12h à 15h.

La prochaine réunion de conseil aura lieu le 16 Février 2017

Le Maire  
CLÉMENT